

Remettre le Saint-Laurent au monde

Projet de
construction du
nouveau pont de
l'Ile-d 'Orléans

**Avis de Stratégies Saint-Laurent déposé
au Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement (BAPE) du Québec**

Décembre 2021



Préambule

Stratégies Saint-Laurent souhaite tout d'abord remercier les représentants du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) du Québec de lui avoir permis de prendre part aux consultations du Projet de construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans.

Stratégies Saint-Laurent est un organisme à but non lucratif qui regroupe les comités de zones d'intervention prioritaire (ZIP) du Québec. Sa mission première est de favoriser, par des modèles novateurs, la participation des collectivités riveraines dans la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du Saint-Laurent. Créé en 1989, Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP sont reconnus depuis 1993 comme collaborateurs privilégiés du Canada et du Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent (Plan Saint-Laurent).

Stratégies Saint-Laurent a souhaité, par l'entremise de ce mémoire, présenter sa vision du Projet de construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans dans un contexte de gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL), un élément essentiel, inscrit dans la Loi sur l'eau du Québec. Les éléments de réflexion ainsi que la formulation de recommandations reposent sur un travail de recherche mené conjointement avec nos experts du milieu maritime, de la biodiversité et de la gestion intégrée que nous remercions.

SSL fait valoir que bien que le projet de PONT de l'île d'Orléans soit un projet collectif nécessaire notamment pour la population de l'Île qu'il s'avère tout de même essentiel de s'assurer d'en minimiser les impacts et de générer, si possible, des retombées positives en matière de mise en valeur du milieu notamment dans l'utilisation des espaces « libérés » par les anciennes infrastructures.

Table des matières

Préambule.....2

Contexte.....4

Recommandations pour une vision intégrée du projet de construction du Pont de l’île d’Orléans 5

Contexte

La démarche de Stratégies Saint-Laurent s'inscrit dans un contexte de gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL), un principe enchâssé dans la Loi sur l'Eau du Québec¹ et dans un contexte de développement accru de projets de construction ou d'agrandissement d'infrastructures portuaires/industrielles/routières le long du Saint-Laurent (incluant Saguenay) qui apportent une augmentation tangible d'impacts potentiels sur le Saint-Laurent.

SSL tient à souligner qu'il ne s'oppose pas au projet de nouveau Pont visant à desservir l'île d'Orléans mais qu'il s'avère essentiel de **minimiser les impacts de ce projet** et de le mettre en place en considérant la **meilleure harmonisation avec les paysages**, avec la **présence des milieux humides de ce secteur qui ont été à maintes reprises hypothéqués** par des projets de construction liés au génie routier, avec la **présence d'une importante ZICO**, avec la présence **d'espèces aquatiques à statut** et avec le **fort potentiel écotouristique du secteur, notamment de la Route Bleue du Québec**. Dans le contexte du Plan d'action Saint-Laurent (PASL) et de la réalisation de la Gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL), du processus dans lesquels SSL et les comités ZIP sont d'importants contributeurs, il s'avère essentiel de planifier et réaliser les activités, la mise en valeur du littoral du fleuve en se basant sur la **concertation de l'ensemble des acteurs du milieu**.

¹ <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/c-6.2>

Partie I

Recommandations pour une vision intégrée du projet de construction du Pont de l'île d'Orléans

Gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL)

Stratégies Saint-Laurent considère que les grands projets de développement routier, industriel et portuaire actuellement réalisés, ne s'inscrivent pas dans les principes de la gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL) qui se met en œuvre au Québec. Sur ce point, SSL tient à rappeler que le principe de la GISEL est inscrit dans la Loi sur l'eau de 2009² qui permet, entre autres, au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MELCC) :

« [...] de pourvoir, aux conditions qu'il fixe avec toute autorité gouvernementale concernée, à la mise en place de mécanismes de gouvernance propres à assurer, pour tout ou partie du Saint-Laurent, la concertation des utilisateurs et des divers milieux intéressés ainsi que la planification et l'harmonisation des mesures de protection et d'utilisation des ressources et des autres ressources naturelles qui en dépendent [...] »³.

La GISEL est également reconnue comme une des composantes essentielles de l'Entente Canada Québec sur le Saint-Laurent, communément appelée Plan d'action Saint-Laurent (PASL)⁴. Cette approche se définit comme un processus permanent basé sur la concertation de l'ensemble des décideurs, des usagers et de la société civile pour une planification et une meilleure harmonisation des mesures de protection et d'utilisation des ressources de cet important écosystème qu'est le Saint Laurent, et ce, dans une optique de développement durable⁵. Le BAPE, tout comme les autres agences d'évaluation environnementale (par exemple l'ACÉE), qui réalise les évaluations et les consultations des grands projets devraient engager les promoteurs privés comme publics, dans ce cas-ci le MTQ, à tenir davantage compte du contexte de la GISEL dans l'analyse des projets, dans les démarches à entreprendre, en amont comme en aval des consultations. **Or, ce n'est actuellement pas le cas.** Les grands projets sont généralement considérés du seul point de vue des impacts locaux, sans tenir compte des effets cumulatifs de l'ensemble des activités humaines, sans être intégrés dans des processus rigoureux de concertation environnementale. Pourtant, des structures et des mandats existent qui peuvent servir d'assise à ces processus de concertation soit, par exemple, les Comités ZIP du Québec, reconnus, à juste titre comme organismes de concertation régionale dans le Plan d'action Saint-Laurent (PASL) et également les Tables de concertation régionales (TCR) qui sont des mandats confiés à des organismes tiers par le MELCC. Malgré la présence et la reconnaissance de ces

² Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection du 11 juin 2009, article 14, paragraphe 4. Source : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-6.2>

³ Source : <https://www.planstlaurent.qc.ca/plan-daction-st-laurent/agir-ensemble>

⁴ Idem

⁵ Idem

organismes et mandats, les grands projets d'infrastructures continuent d'être traités au cas par cas, en silo, souvent par les promoteurs eux-mêmes, ce qui va à l'encontre du principe de la concertation inscrit dans la gestion intégrée. Comment peut-on à la fois se faire le promoteur de la gestion intégrée du Saint-Laurent et analyser les projets les plus importants totalement indépendamment les uns des autres et sans avoir, au préalable, confié ceux-ci aux instances régionales justement dédiées à la GISL ?

En outre, si l'on appliquait les principes de la GISL (et du développement durable), cela nous permettrait de privilégier des projets axés davantage sur les besoins et sur l'intérêt l'ensemble des intervenants du Saint-Laurent et du Québec et de proposer les projets ayant le plus d'adhésion régionale.

RECOMMANDATION :

Stratégies Saint-Laurent recommande de renforcer la concertation liée à l'actuel projet afin de rencontrer les standards de la gestion intégrée de l'eau inscrite dans la Loi sur l'Eau et qui favorise une gouvernance transparente, éthique et basée sur la participation représentative de la société. À nos yeux, le promoteur de l'actuel projet n'a pas réuni toutes les conditions requises visant à atteindre l'objectif de la GISL.

Le programme des Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)

En 1985, l'organisme BirdLife International a lancé en Europe le programme des Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO). Il s'agit d'un territoire qui revêt une importance mondiale, continentale ou nationale pour les oiseaux ou qui abrite des espèces d'oiseaux ayant un statut de protection particulier. C'est en 1996, que ce programme a été implanté au Canada par deux organismes nationaux, soit Études d'oiseaux Canada et Nature Canada (UQCN, 2005, paragr. 10). Depuis les années 2000, Nature Québec assure la coordination du programme à l'échelle du Québec. En somme, il y a 12 000 ZICO dans le monde, 597 au Canada et près de 100 sites au Québec, et où plus de 85 % d'entre eux se situent le long du couloir migratoire du Saint-Laurent (Nature Québec, 2021, paragr. 4). Les sites ZICO sélectionnés doivent répondre à au moins un de ces critères :

- Abriter une espèce en péril (statut fédéral) ;
- Accueillir une espèce endémique ou ayant une aire de distribution réduite ;
- Abriter une communauté d'oiseaux représentative d'un biome ;
- Constituer une aire de concentration d'oiseaux représentant au moins 1 % de la population nationale, continentale ou mondiale d'une espèce.

La ZICO des battures de Beauport et du chenal de l'île d'Orléans

La ZICO des battures de Beauport et du chenal de l'île d'Orléans figure parmi l'une des rares ZICO à caractère urbain au Canada. Son territoire se situe le long de la rive nord du fleuve Saint-Laurent, comprenant le chenal de l'île d'Orléans, qui s'étire à l'ouest de la municipalité de l'Ange-Gardien jusqu'aux battures de Beauport (voir annexe 1, figure 1) (Oiseaux Canada, 2021, paragr. 1). Selon le plan de conservation de la ZICO des Battures-de-Beauport et du chenal de l'île d'Orléans, la ZICO est d'une superficie de 36,13 km², composés de quatre principaux habitats soit ;

- La zone pélagique, une zone influencée par les milieux côtiers et habitée par de nombreuses espèces aquatiques, telles que l'Esturgeon jaune, l'Anguille d'Amérique, Alose savoureuse.

- L'estran vaseux, caractérisé par une zone inondée et peu de végétation qui attire les vasières, 71 espèces de poissons estuariens et anadromes viennent s'y alimenter (anguille d'Amérique, l'aloise savoureuse, poulamon atlantique), de plus, des espèces de sauvagines de bécasseaux l'utilisent comme aire de repos, d'alimentation et de reproduction.
- Le marais à scirpe, le principal habitat le long des berges et l'un des milieux les plus productifs du fleuve Saint-Laurent. Le milieu est riche en organismes (bactéries, zooplanctons, invertébrés) importants pour l'écosystème du territoire. Également, plusieurs oiseaux se nourrissent des rhizomes de scirpes. C'est un lieu prisé de la Grande Oie des neiges, et de certaines espèces de poissons pour la reproduction et leur croissance.
- Le rivage, qui n'est presque jamais inondé est un habitat essentiel pour une grande variété d'espèces végétales et animales, fournissant des abris, des sites de nidification, des aires de repos et de la nourriture (G3E, 2021, paragr. 29).

Quelques caractéristiques fauniques et floristiques de la ZICO des Battures-de-Beauport et du Chenal de l'île d'Orléans et présence d'espèces fauniques à statut

Depuis 1915, 321 espèces d'oiseaux ont été observés sur le territoire de la ZICO (voir annexe 1, figure 2). Le ZICO tient son statut de la visite annuelle de 2% de la population mondiale de la Grande Oie des neiges (*Chen caerulescens*), 1% de la population mondiale de Canard noir (*Anas rubripes*) et 1% de la population continentale du Bécasseau semipalmé (*Calidris pusilla*) (G3E, 2021, paragr. 32).

Selon une étude menée par Nature Québec, la ZICO comporte la plus grande colonie d'Hirondelles de rivage. Lors des étés de 2018 et 2019, 300 hirondelles auraient été observées (G3E, 2021). « À l'échelle mondiale, cette espèce est en déclin. Au Canada, depuis les années 1970, la population d'hirondelles de rivage a diminué de 98 %. La population de la ZICO semble cependant augmentée » (G3E, 2021, paragr. 46).

Selon les observations ornithologiques, les listes des espèces fauniques, menacées ou vulnérables au Québec et celle établie par la Loi sur les espèces en péril au Canada, il y a 38 espèces à statut particulier qui fréquentent le territoire de la ZICO (voir annexe 2, tableau 1).

Il y a 60 espèces de poisson qui fréquentent les territoires des MRC de la Côte-de-Beauport et de l'île d'Orléans. Quelques espèces de poissons sont à statut particulier, soit les esturgeons jaunes et noirs, l'anguille d'Amérique, l'aloise savoureuse, l'éperlan arc-en-ciel et le bar rayé. Le bar rayé a le statut de disparu, mais une nouvelle population a été réintroduite en 2002 fréquentant le secteur de la ZICO (voir annexe 1, figure 3). De plus, le territoire est utilisé comme zone de fraie pour plusieurs espèces de poissons, telles que la perchaude, le grand brochet, l'épinoche à trois épines et autres (Nature Québec, 2005, paragr. 37).

Stratégies Saint-Laurent fait partie du Comité québécois de Réintroduction du Bar rayé. Le secteur de la Baie de Beauport est considéré comme un secteur névralgique pour le Bar rayé, notamment, d'après des propos d'experts rapportés, à titre d'aire d'alimentation des juvéniles. Le MTQ a mis en place plusieurs mesures d'évitement et de mitigation intéressantes, mais SSL veut s'assurer que l'habitat de cette espèce sera soumis à une attention constante durant les périodes des travaux. Dans sa présentation lors de l'audience du 13 décembre, le MTQ est demeuré un peu nébuleux sur les programmes de contrôle et suivi des travaux de la turbidité et de la sédimentation qui seront instaurés. À titre de promoteur gouvernemental, le ministère se doit d'être irréprochable à cet effet, car au-delà des impacts potentiels sur l'habitat, c'est également le respect de la Loi sur les espèces en péril qui est

en cause. Le gouvernement ne peut, en aucun cas, créer un précédent susceptible d'affaiblir ou de minimiser l'effet d'une loi visant la protection des espèces.

Finalement, cinq espèces floristiques à statut précaire se trouvent sur le territoire (voir annexe 2, tableau 2). La gentiane de Victorin et la cicutaire de Victorin, deux plantes menacées et endémiques de l'estuaire d'eau douce du Québec (Gouvernement du Québec, 2021).

RECOMMANDATIONS :

Stratégies Saint-Laurent recommande de travailler davantage avec les organismes du milieu, notamment le G3E, afin de s'assurer de protéger, mais également de mettre en valeur le site en lien avec le potentiel de la ZICO.

Stratégies Saint-Laurent recommande au MTQ de présenter de façon plus détaillée l'ensemble des mesures précises qui seront prises afin de garantir l'intégrité des habitats sensibles associés à des espèces à statut. Le MTQ devrait également proposer, durant les travaux, des activités régulières de communication, en lien avec ces mesures, avec les bilans des activités. Un suivi devrait être confié à un organisme neutre.

Caractéristique des milieux humides du territoire

Le littoral du fleuve Saint-Laurent est composé de plusieurs types de milieux humides. Les milieux humides de la ZICO représentent 7,52 km² du territoire, dont 71 % sont des marais et 29 % des marécages. Les berges de l'île d'Orléans habitent 64% de ces milieux humides, tandis que 36% se retrouvent sur celle de Beauport et de la Côte-de-Beaupré (voir annexe 2, tableau 3) (G3E, 2021, paragr. 17).

D'ailleurs, ces milieux humides fournissent une multitude de services écologiques, dont l'être humain bénéficie. Il y a quatre catégories de services (G3E, 2021, paragr. 30);

1. Régulation : capacité de certains milieux de la ZICO, comme les marais, à absorber les pluies abondantes, stabiliser les berges, filtrer les polluants, etc. ;
2. Approvisionnement : source de nourriture (plantes, poissons et oiseaux [canards et oies]) et de divers matériaux (plantes à vertus médicinales, artisanat, etc.) ;
3. Socioculturels : plaisir à faire une activité dehors, valeur culturelle et pédagogique des environnements naturels (marche, vélo, détente sur la plage, kayak, pêche, animations, etc.) ;
4. Ontogéniques : contact avec la nature permettant le bien-être psychologique, l'apprentissage (en lien avec le développement de l'individu).

Selon la liste des 10 espèces les plus abondantes sur le territoire, les milieux humides constituent l'habitat clé de près de 50% des espèces prioritaires (voir annexe 1, figure 4) (G3E, 2021, paragr. 31).

Les impacts de l'autoroute Dufferin-Montmorency sur le territoire

Les battures de Beauport se situent dans une zone périurbaine, et historiquement, le développement urbain s'est réalisé en empiétant largement sur le milieu naturel de la ZICO (UQCN, 2005, paragr. 52). Par exemple, dans les années 1970, l'établissement de l'autoroute Dufferin-Montmorency a même les battures à modifier le territoire et à susciter plusieurs impacts sur les écosystèmes riverains.

L'enrochement et les remblais ont contribué à la perte d'habitat, limitant les aires de repos à marée haute et engendrant des obstacles pour la migration des espèces aquatiques. Certaines espèces en péril au Canada, tel que l'esturgeon jaune et l'anguille d'Amérique ont subi des pressions principalement par la détérioration et la perte de leur habitat (Oiseaux Canada, 2021, paragr. 7). De même, l'étang de la Côte est un bon exemple d'habitat fragmenté. Le milieu est entouré par l'autoroute, le boulevard Sainte-Anne et par la piste cyclable. L'artificialisation de la rive et du marais ont conduit à une accumulation de déchets et de débris depuis plusieurs années (UQCN, 2005, paragr. 52).

Au cours des années 1987, 4000 canards noirs ont été recensés, représentant 1% de la population mondiale de l'espèce, en revanche, avant la construction de l'autoroute, le nombre de cette espèce était encore plus élevé avec 5000 à 8000 individus (Oiseaux Canada, 2021, paragr. 2). Outre, l'implantation de l'autoroute a également diminué l'affluence des bécasseaux (UQCN, 2005). Avant les années 2000, il n'était pas rare d'observer des groupes de Bécasseau semipalmé de plus de 1000 individus, alors qu'aujourd'hui, le plus grand groupe observé est de 250 individus.

Partant de ces faits, ces développements urbains ne se sont pas faits seulement au détriment du milieu naturel et de la faune, mais également au détriment de la **perte d'accessibilité au fleuve Saint-Laurent** (UQCN, 2005, paragr. 59).

Le MTQ applique le principe de la séquence éviter, minimiser et compenser afin de diminuer l'empreinte du projet sur les milieux humides régionaux et c'est très bien. De plus, en matière de compensation, le MTQ propose notamment de combler les 44 000 m² de milieux humides impactés de façon permanente par le projet en restaurant un marais supérieur (33 000 m²) et en ayant recours à une banque d'habitats à restaurer dans le secteur du Moulin (près de 15 000 m²) ce qui pourrait, à terme, produire un gain net. C'est très bien ! Mais dans l'optique où historiquement ce secteur a été particulièrement soumis à des dommages importants, justement générés par les projets routiers, nous souhaiterions que le projet génère un impact encore plus ambitieux. Selon nous, un rapport 2 pour 1 entre hectares restaurés vs hectares impactés permettrait de compenser une part des dommages historiques, des dommages justement imputables aux travaux routiers.

De plus ce secteur de milieux humides aujourd'hui n'est qu'un reliquat d'un ensemble beaucoup plus vaste, continu et interconnecté. Dans le cadre de ce projet, il serait intéressant de non seulement compenser des surfaces de milieux humides mais s'assurer que ces composantes écologiques seront davantage connectées les unes aux autres, éviter de créer des milieux totalement enclavés. Par exemple, le Domaine Maizeret est un « parc » très important pour le secteur, écologiquement parlant et même pour les très nombreux citoyens qui le fréquentent mais il demeure un milieu enclavé où la connectivité est ténue.

Les organismes du milieu seraient sans doute prêts à rencontrer le ministère pour trouver des sites régionaux candidats pour compenser ces travaux.

RECOMMANDATIONS :

Stratégies Saint-Laurent recommande de travailler davantage avec les organismes du milieu afin de s'assurer de protéger/restaurer dans un rapport 2 pour 1 les milieux humides et hydriques du territoire.

Stratégies Saint-Laurent recommande de faire preuve davantage d'ambition en matière de restauration et compensation de milieux humides et par le fait même d'étudier des scénarios de restauration favorisant la connectivité entre les ensembles écologiques du secteur.

Stratégies Saint-Laurent recommande de verser au Fonds d'action Saint-Laurent (FASL) un financement compensatoire qui serait instauré en Programme régional de financement d'initiatives visant à faire des gains en matière de restauration / conservation de milieux humides et hydriques. Le FASL pourrait par la suite, sous forme d'un appel à projets, financer des travaux produits par des organismes régionaux dédiés à la restauration et à la conservation des milieux humides et hydriques.

L'influence récréotouristique de la ZICO des battures de Beauport et du Chenal de l'île d'Orléans

Le territoire de la ZICO a une influence importante sur l'achalandage récréotouristique de la région. Or, l'île d'Orléans accueille chaque année près de 1 million de touristes, alors que la Baie de Beauport et la piste cyclable du littoral génèrent en moyenne, la visite de 82 000 visiteurs (G3E, 2021, paragr. 59).

Selon le plan de conservation de la ZICO des Battures de Beauport, « d'après une enquête du comité ZIP (1999) sur les types d'usages récréotouristiques et les accès au fleuve, 36 % des répondants disent être peu ou pas satisfaits de l'accessibilité au fleuve Saint-Laurent. En ce qui a trait à la notoriété des accès au fleuve, des sites se sont démarqués de l'ensemble des autres, dont les battures de Beauport et le Vieux-Port de Québec. De plus, l'observation des oiseaux est une activité très répandue dans le secteur d'étude. Les principaux sites utilisés par les ornithologues incluent la baie de Beauport pour la diversité d'oiseaux de rivage et de sauvagine à l'automne ». (UQCN, 2005, paragr. 47).

Stratégies Saint-Laurent a demandé au promoteur de proposer aux usagers du secteur des scénarios qui favorisaient l'accès au fleuve. Actuellement, les anciennes assises ne constitueront que des plateformes d'observation n'ayant aucun lien direct au fleuve, ne permettant pas d'accéder à ce dernier. SSL propose que les rampes d'accès à l'eau puissent être ajoutées afin de favoriser l'accès par embarcation légères (non motorisées) associées à la route Bleue de Québec. Le MTQ, questionné sur cette possibilité, s'est borné à répondre que les ministères concernés et la MRC avaient été consultés sur le meilleur scénario et que celui qui en résultait était leur choix. Dans l'optique de la GISL, le fait de limiter la concertation aux élus régionaux et aux ministères n'est certes pas exemplaire.

RECOMMANDATION

Stratégies Saint-Laurent recommande de revoir le projet dans le secteur des anciennes assises du pont actuelles, des assises qui deviendront « accessibles » afin d'améliorer le potentiel écotouristique du secteur et de favoriser un meilleur accès aux berges notamment en ajoutant des rampes d'accès pour les embarcations légères et non motorisées (canot, kayak, chaloupe) qui pourraient donc être intégrées comme point d'accès de la Route Bleue de Québec. Ces aires d'accès et de services seraient donc interconnectées avec des installations existantes, celles de la Route Bleues, à l'ouest, à la Baie de Beauport, bien sûr, mais également aux installations de la Sépaq, au nord, et au Sentier du Flâneur de l'espace Félix Leclerc au sud (île Orléans). SSL souhaite que le MTQ refasse ses devoirs en matière de concertation à cet égard, car le scénario actuel ne permet pas réellement la pleine « exploitation » de ce potentiel écotouristique.

Conclusion

En guise de conclusion, SSL tient à souligner qu'il ne s'oppose pas au projet de nouveau Pont visant à desservir l'île d'Orléans, bien au contraire, mais qu'il considère que ce projet pourrait être encore mieux structuré, être inscrit dans une démarche plus respectueuse du principe de la GISL, un principe enchâssé dans la Loi sur l'EAU, qu'il pourrait être davantage ambitieux en matière de conservation et de restauration et finalement plus soucieux d'offrir aux populations régionales un véritable outil de développement régional en matière d'écotourisme.

ANNEXE 1

Figure 1 : Localisation de la ZICO des battures de Beauport (Oiseaux Canada,2017)

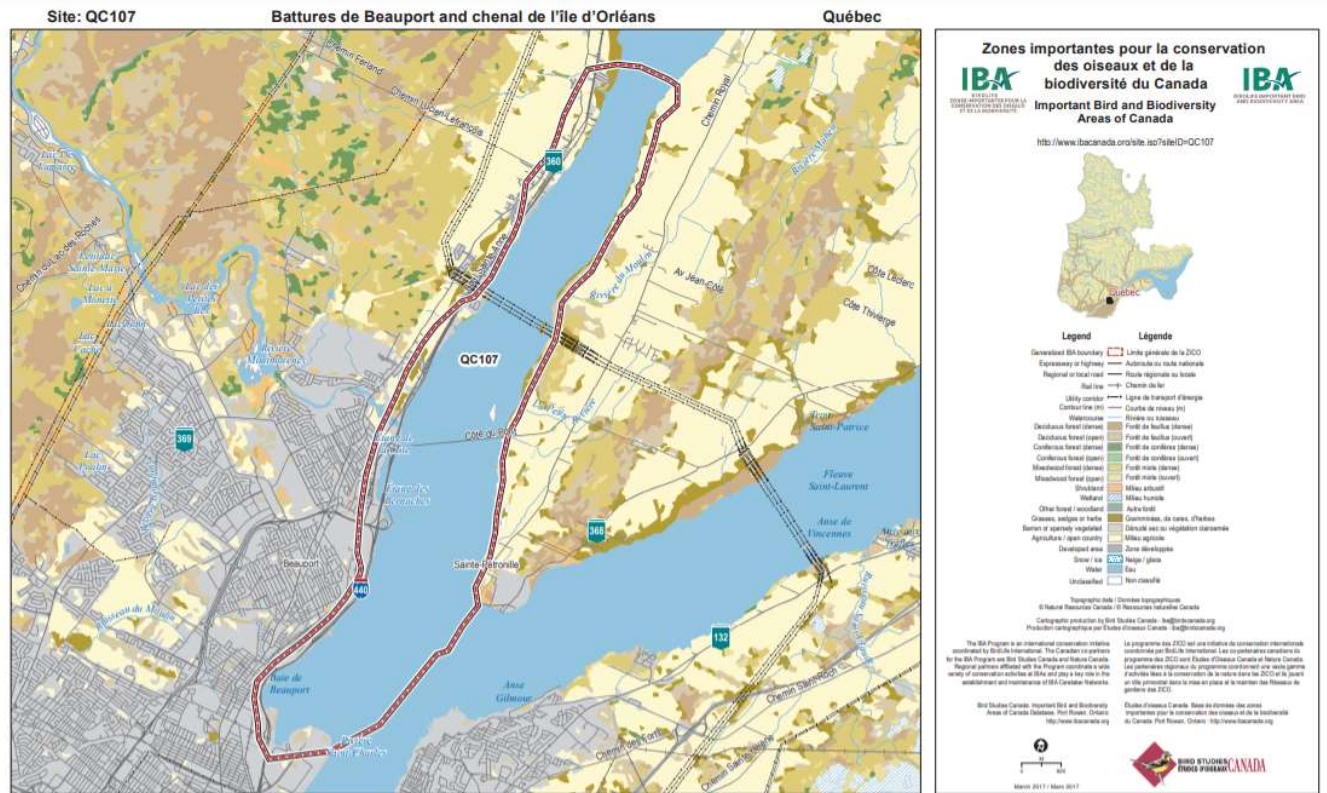


Figure 2 : Répartition de l'effort d'observation d'oiseaux dans la ZICO des Battures-de-Beauport et du Chenal de l'île d'Orléans entre 1915 et 2020 (G3E, 2021)

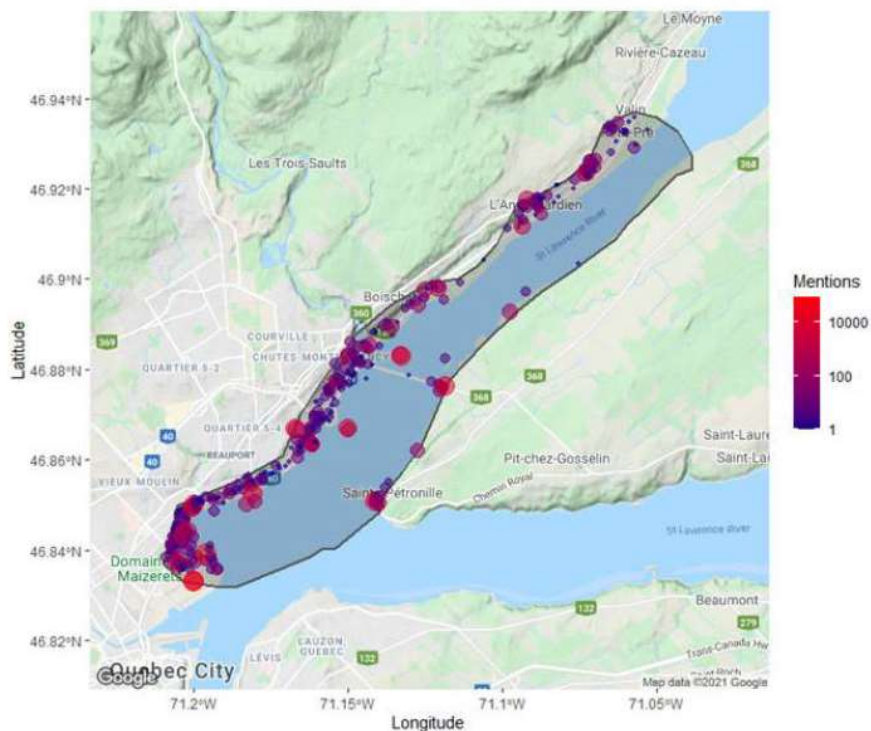


Figure 3 : Délimitation des habitats potentiels pour les bars rayés juvéniles dans l'estuaire moyen du Saint-Laurent (Gouvernement du Canada, 2017)

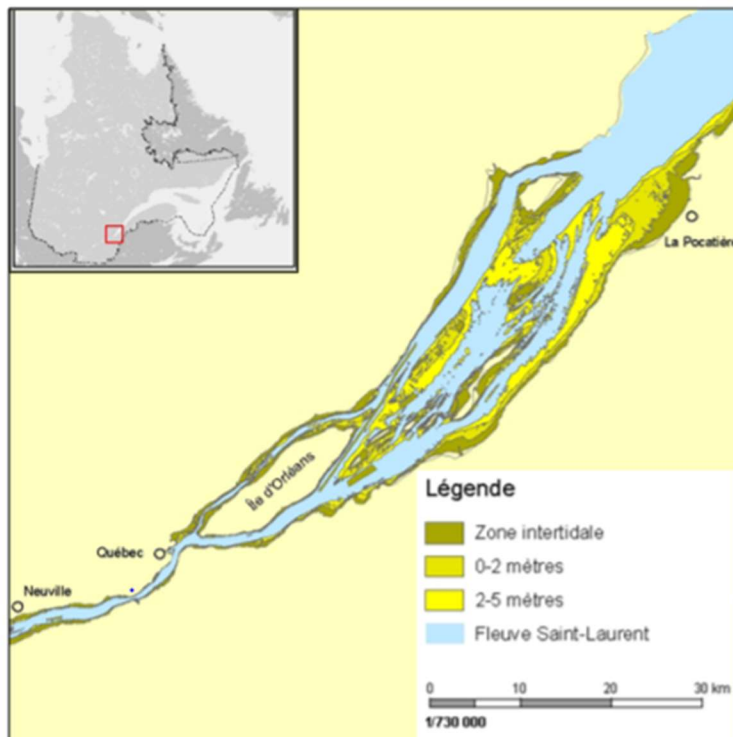
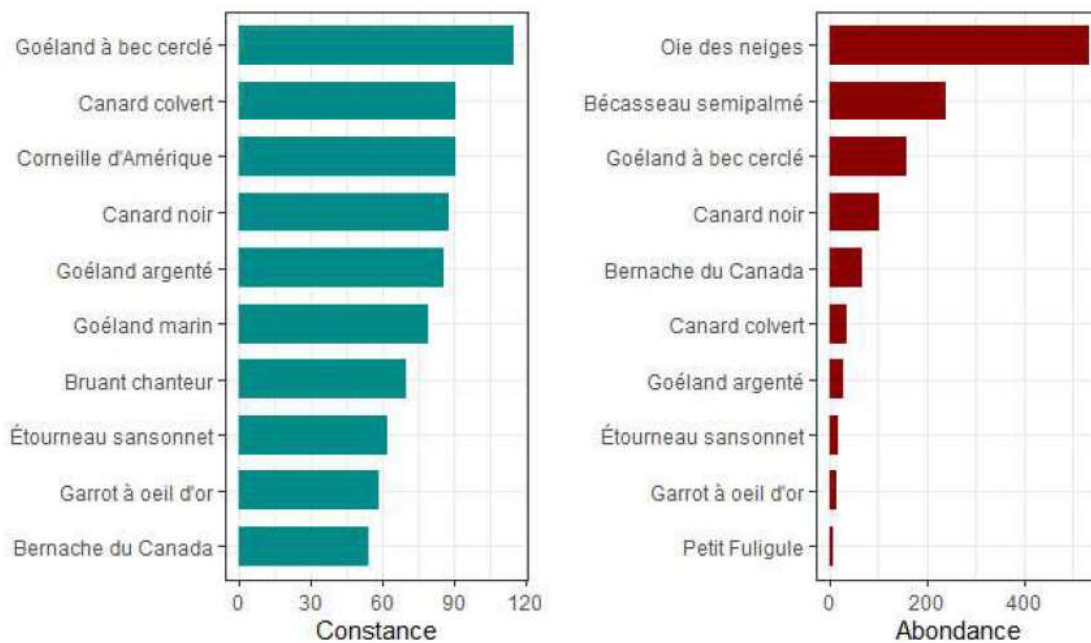


Figure 4 : Indice de constance et d'abondance des espèces les plus fréquemment observées dans les ZICO des Battures-de-Beauport et du Chenal de l'île d'Orléans (G3E, 2021)



Annexe 2

Tableau 1 : Espèces d'oiseaux à statut particulier fréquentant possiblement la ZICO des Battures-de-Beauport et du chenal de l'île d'Orléans (G3E, 2021)

ESPÈCES	STATUT QUÉBÉCOIS (LEMV) ¹	STATUT CANADIEN (COSEPA) ²
Alouette haussecol (<i>Eremophila alpestris</i>)	Aucun	En voie de disparition
Arlequin plongeur* (<i>Histrionicus histrionicus</i>)	Aucun	Préoccupante
Autour des palombes* (<i>Accipiter gentilis</i>)	Aucun	Menacée
Bécasseau à échasses* (<i>Calidris himantopus</i>)	Aucun	(Candidate priorité élevée)
Bécasseau maubèche* (<i>Calidris canutus</i>)	Susceptible ³	Sous espèce Rufa En voie de disparition
Bécasseau sanderling (<i>Calidris alba</i>)	Aucun	(Candidate priorité élevée)
Bécasseau semipalmé (<i>Calidris pusilla</i>)	Aucun	(Candidate priorité élevée)
Bécasseau variable (<i>Calidris alpina</i>)	Aucun	(Candidate priorité élevée)
Bec-croisé des sapins* (<i>Loxia curvirostra</i>)	Aucun	Menacée
Bruant vespéral (<i>Pooecetes gramineus</i>)	Aucun	En voie de disparition
Courlis corlieu* (<i>Numenius phaeopus</i>)	Aucun	(Candidate priorité élevée)
Crécerelle d'Amérique (<i>Falco sparverius</i>)	Aucun	(Candidate priorité inférieur)
Engoulevent d'Amérique (<i>Chordeiles minor</i>)	Susceptible ³	Menacée
Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	Susceptible ³	Préoccupante
Garrot d'Islande (<i>Bucephala islandica</i>)	Aucun	Préoccupante
Goglu des prés (<i>Dolichonyx oryzivorus</i>)	Aucun	Menacée
Grèbe esclavon (<i>Podiceps auritus</i>)	Menacée	Préoccupante (Candidate en voie de disparition)
Grive à joues grises* (<i>Catharus minimus</i>)	Aucun	(Candidate priorité élevée)
Guifette noire* (<i>Chlidonias niger</i>)	Aucun	(Candidate priorité inférieur)
Harfang des neiges (<i>Bubo scandiacus</i>)	Aucun	(Candidate priorité élevée)

Hibou des marais (<i>Asio flammeus</i>)	Susceptible ³	Préoccupante
Hirondelle de rivage (<i>Riparia riparia</i>)	Aucun	Menacée
Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)	Aucun	Menacée
Martinet ramoneur (<i>Chaetura pelagica</i>)	Susceptible ³	Menacée
Moucherolle à côtés olive* (<i>Contopus cooperi</i>)	Susceptible ³	Menacée
Mouette blanche* (<i>Pagophila eburnea</i>)	Aucun	En voie de disparition
Paruline du Canada (<i>Cardellina canadensis</i>)	Susceptible ³	Menacée
Paruline rayée (<i>Setophaga striata</i>)	Aucun	(Candidate priorité intermédiaire)
Phalarope à bec étroit (<i>Phalaropus lobatus</i>)	Aucun	Préoccupante
Pioui de l'Est* (<i>Contopus virens</i>)	Aucun	Préoccupante
Pluvier argenté (<i>Pluvialis squatarola</i>)	Aucun	(Candidate priorité intermédiaire)
Pluvier bronzé (<i>Pluvialis dominica</i>)	Aucun	(Candidate priorité intermédiaire)
Quiscale rouilleux (<i>Euphagus carolinus</i>)	Susceptible ³	Préoccupante
Râle jaune* (<i>Coturnicops noveboracensis</i>)	Menacée	Préoccupante
Sterne caspienne (<i>Hydroprogne caspia</i>)	Menacée	Aucun
Sturnelle des prés (<i>Sturnella magna</i>)	Aucun	Menacée
Tarin des pins (<i>Spinus pinus</i>)	Aucun	(Candidate priorité inférieure)
Tournepipe à collier (<i>Arenaria interpres</i>)	Aucun	(Candidate priorité élevée)

*Espèces ayant été aperçues moins de 20 fois entre 2000 et 2020. Il pourrait s'agir de visiteur exceptionnel.

¹ Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (RLRQ, c. E-12.01).

² Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (Statut COSEPAC entre parenthèses).

³ Susceptible d'être désignée comme menacée ou vulnérable.

Note : Les données historiques avant les années 2000 n'ont pas été retenues.

Tableau 2 : Espèce floristique à statut particulier (G3E, 2021)

ESPÈCES	STATUT QUÉBÉCOIS (LEMV) ¹	STATUT CANADIEN (COSEPAC) ²
Pellie ramifiée (<i>Apopellia endiviifolia</i>)	Susceptible ³	Aucun
Cicutaire de Victorin (<i>Cicuta maculata</i> var. <i>victorinii</i>)	Menacée	Préoccupante
Éléocharide des estuaires (<i>Eleocharis aestuum</i>)	Susceptible ³	Aucun
Ériocaulon de Parker (<i>Eriocaulon parkeri</i>)	Menacée	Non en péril
Gentiane de Victorin (<i>Gentianopsis virgata</i> subsp. <i>victorinii</i>)	Menacée	Menacée

¹ Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (RLRQ, c. E-12.01).

² Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (Statut COSEPAC entre parenthèse).

³ Susceptible d'être désignée comme menacée ou vulnérable.

Note : Les données historiques avant les années 2000 n'ont pas été gardées.

Tableau 3 : Superficie des milieux humides retrouvés sur le territoire de la ZICO (G3E, 2021)

	MARÉCAGES	MARAIS
BEAUPORT/CÔTE-DE-BEAUPRÉ	0,33 km ²	2,43 km ²
ÎLE D'ORLÉANS	1,88 km ²	2,93 km ²
TOTAUX MILIEUX HUMIDES	7,57 km ²	

Bibliographie

Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E). (2021). *Plan de conservation, ZICO des Battures-de-Beauport et du Chenal de l'île d'Orléans*. https://www.g3e-ewag.ca/wp-content/uploads/2021/03/PlanConservationZICO-BatturesBeauport-2021_MCB_final_corrige-compressed.pdf

Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E). (2021). *ZICO de Battures de Beauport et chenal de l'île d'Orléans*. <https://www.g3e-ewag.ca/activites/zico/>

Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques. (2021). *Espèces menacées ou vulnérables au Québec*. Gouvernement du Québec. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/index.htm>

Nature Québec. (2021). *Programme ZICO*. <https://naturequebec.org/projets/programme-zico/>

Oiseaux Canada. (2021). *ZICO, Battures de Beauport et chenal de l'île d'Orléans Beauport, Québec*. Important Bird Areas (IBA) Canada. <https://www.ibacanada.org/site.jsp?siteID=QC107&lang=fr&siteID=QC107&lang=fr>

Pêches et Océans Canada. (2017). *Information à l'appui de la désignation de l'habitat essentiel du bar rayé (Morone saxatilis) du fleuve Saint-Laurent*. (Publication no. 2017/001). <https://waves-vagues.dfo-mpo.gc.ca/Library/40597246.pdf>

Union québécois pour la conservation de la nature (UQCN). (2005). *ZICO des battures de Beauport : un milieu naturel à restaurer. Plan de conservation*. Nature Québec. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/60629?docref=JScQudk1AESWZ8BuB6JtWQ>



870, avenue de Salaberry, bureau R-26
Québec (Québec) G1R 2T9

T 418 648-8079

F 418 648-0991

info@strategiessl.qc.ca
strategiessl.qc.ca